

messe de minuit; & les esprits se trouuerent disposés a remettre cette coustume; Mons^r. le Gouverneur eut le chanteau p^r. le faire le Dimanche d'apres: ce que l'on fit p^r. obuier aux brouilleries des preferences pretendues fut d'ordonner qu'en ayant donné au prestre & au Gouverneur, on donneroit a tout le reste comme il viendroit & se trouueroit a l'Eglise, commençant tantost par en haut, & tantost par en bas.

Mons^r. le Gouverneur auoit donné ordre de tirer a l'Eleuãon plusieurs coups de Canon lors que ñre f. le sacristain en donneroit le Signal, mais il s'en oublia, & ainsy on ne tira point: le monde Communia a la fin de la grande messe, apres laquelle s'en dit vne basse.

Danger du feu.

Il y auoit quatre chandelers dans l'Eglise dans des petits chandeliers de fer en façon de Goncole & cela suffit. Il y auoit en outre deux grandes chaudieres fournies du magazin pleines de feu pour eschauffer la chapelle; elles furent allumées auparauant sur le pont, on auoit donné ordre de les oster apres la messe, mais cela ayant esté negligé le feu prit la nuit au plancher qui estoit au dessous de l'vne des chaudieres dans laquelle il n'y auoit pas au fond assez de cendre, mais par bonheur dirigente Dño le feu ne parut que sur les 5. h. du matin au dessus de ñre sale ou refectoire & cuisine dans laquelle estoit pierre